

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-secteur-Pedagogie-et-Vie-Scolaire-du-SNETAP-FSU-rencontre-la-DGER-So-us.html>



Le secteur Pédagogie et Vie Scolaire du SNETAP-FSU rencontre la DGER (Sous Direction POFE)

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -
Date de mise en ligne : mercredi 18 juin 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH335/rencontre-63fe8.png>

Le mardi 17 juin, le secteur Pédagogie et Vie scolaire du SNETAP-FSU a rencontré la Sous Direction POFE pour échanger sur les sujets d'actualité.

Etaient présent.es :

- pour le SNETAP FSU (secteur Pédagogie) : Olivier BLEUNVEN, Laurence DAUTRAIX, Sylvain GUÉNARD, Jonathan LAPORTE, Magali LOFFREDA, Yoann VIGNER
- pour la sous-direction POFE (DGER) : Anne DETAILLE, Andréas SEILER

1 | Missions des assistant-es lecteur-rices-scripteur-rices

La DGER confirme la création, d'ici la fin de l'année 2025, d'un groupe de travail spécifique sur les missions d'assistance aux candidat-es. Ce GT visera à traiter les tensions récurrentes soulevées sur le terrain, en matière d'organisation, de formation et de reconnaissance de ces missions dans le cadre des examens.

2 | Sorties, voyages scolaires et transports pédagogiques

La note de service est très attendue depuis plusieurs années. La sous-direction POFE a travaillé sur une nouvelle version actuellement transmise à la sous-direction EDC. Le SNETAP FSU insiste sur l'importance de disposer de moyens de transport adaptés, tout en conservant l'autonomie et la souplesse nécessaires à l'organisation pédagogique des sorties, qui sont une composante essentielle de l'Enseignement Agricole Public. Il est demandé à la DGER et à l'Inspection d'intervenir auprès des collectivités territoriales afin de rappeler ce qu'est un cours régulier (terme utilisé dans la loi qui transfère la compétence aux [régions](#) et les besoins de transport qui s'y rattachent. Le SNETAP-FSU demande la mise en place d'un groupe de travail sur cette question, avec la sous-direction POFE et l'Inspection.

3 | Conventions de stage

La publication de la note de service est urgente (elle aurait dû l'être en septembre 2024). La sous-direction POFE indique avoir intégré la quasi-totalité des remarques exprimées lors des précédents échanges. Toutefois, la validation de la NS reste conditionnée à son passage devant la Commission d'orientation des conditions de travail. La NS sera transmise aux [OS](#) pour relecture avant publication.

4 | Note de service relative aux ALESA

Le SNETAP FSU demande la transmission du projet de Note de service au plus tard le 30 juin 2025, en vue d'une publication avant le 15 juillet. Il est également demandé que les représentant-es du CSA EA soient consulté-es au moins 10 jours avant publication de la NS.

5 | Réforme du baccalauréat professionnel

Un groupe de travail sur l'épreuve de contrôle est prévu le 9 septembre 2025, avec la participation d'expert-es. Concernant la réforme de la spécialité CGEA, la POFE indique que le travail sera mis en place au cours de l'année scolaire 2025-2026 pour une première session en 2027. Le SNETAP FSU demande qu'un bilan global de la réforme du bac professionnel soit engagé. Un point particulier est soulevé sur la surcharge induite par les outils de suivi et d'évaluation (livrets, Plan'Éval), jugés redondants, chronophages et peu efficaces. La sous-direction POFE reconnaît la nécessité d'une évaluation de ces outils. **Pour faire suite à la mobilisation de l'an passé, nous avons également demandé qu'un bilan soit fait de la mise en oeuvre chaotique des stages VVMP.** Enfin, un travail est à engager conjointement avec les sous-directions POFE et EDC sur les questions de sécurité et de conditions de travail dans le cadre des stages et chantiers pédagogiques (encadrement, seuils de sécurité). La Sous-direction POFE se dit favorable à cette démarche.

6 | [AESH](#)

Le SNETAP FSU souhaite des modifications de la Note de service relative aux [AESH](#) (d'octobre 2024). La sous-direction POFE précise qu'elle ne reviendra pas sur les points déjà arbitrés, mais reste ouverte à des clarifications sur la base des propositions du SNETAP FSU.